

Que deviennent les armes saisies ou abandonnées à l'État ?

Titre(s) : Que deviennent les armes saisies ou abandonnées à l'État ? / Jean Jacques Buigné

Dans : Paris 1972 Argout éd. Gazette des armes 0767-869X

Auteur(s) : Buigné, Jean-Jacques

Editeur, producteur : Paris : Régi-Arm, 2026

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : In : Gazette des armes, n° 594, mars 2026, pp. 10-11

Sujet - Collectivité :

Sujet - Nom commun : Règlements (droit administratif)
Armes -- France